



regards

La Courneuve le journal

LORSQUE L'ENFANT PARAIT



L'école maternelle doit avoir les moyens d'ouvrir les portes du savoir. p. 2

regards

JUMELAGES
Amitié, coopération entre les peuples

BIENVENUE À BURJ EL CHEMALI,
cinquième étape sur la route de nos visites aux villes liées par un jumelage, ou des contrats de partenariat et de coopération, avec La Courneuve.

ACTUALITÉ
Quand les hommes aiment d'aimer p. II

RÉTRO
Un peu d'histoire p. III

SOLIDARITÉ
La force de l'amal p. IV

AU FIL DES JOURS
Des habitants itinérant p. V

C'EST LEUR VIE
Licole et le santé au cœur des préoccupations p. VI

COUSINS-COUSINES
Un tissu associatif très dense p. VII

PORTRAIT
Tahed Akas, zingante associative p. VIII

Supplément jumelage Burj El Chemali

Cinquième étape dans le camp palestinien lié à La Courneuve par un protocole de coopération. p. I à VIII

Eurocopter

La Courneuve: un pôle d'excellence de l'industrie aéronautique internationale. p. 5

ACTUALITÉ
Stop Sida, le moment de revendiquer un accès universel aux soins et au soutien p. 4

VOISINS-VOISINES
Miaye a obtenu sa carte de séjour. Enseignants, associations et élus ont fêté cette victoire! p. 10

C'EST LA VIE
Avec Jean La Chance, le Centre dramatique frappe les trois coups pour une pièce méconnue de Bertolt Brecht p. 11

Garde des tout-petits : la débrouille

L'État se félicite du taux de natalité en France. Pourtant à La Courneuve, le refus de l'Éducation nationale de prendre en compte dans ses effectifs, la plupart des enfants de 2 à 3 ans est venu allonger la liste d'attente des places en crèche.

La Courneuve compte 220 places en crèche départementale, une vingtaine en crèche familiale municipale et un réseau de 98 assistantes maternelles indépendantes ou liées à la PMI. Pourtant, il n'est pas toujours aisé pour les familles de trouver un mode de garde pour leurs enfants. Les foyers aux revenus modestes hésitent à se tourner vers les assistantes agréées en raison du coût de la prestation. « La facture mensuelle pour faire garder son enfant est d'environ 600 euros. Et même avec les aides de la CAF et du Conseil général, c'est trop onéreux pour bien des familles courneuviennes, constate Nathalie Leroy, directrice de la crèche familiale municipale. Alors on entre dans le monde de la débrouille. » Gogo Sylla, employée communale, a été soulagée d'obtenir une place en crèche en septembre dernier. « Les assistantes maternelles indépendantes dépassaient nos moyens financiers. J'ai repris mon travail en juillet. Pendant les deux mois d'été, la mère d'une amie m'a dépannée. » La famille Kejat a déboursé 26 euros par jour pendant environ 4 mois pour la garde de leur petit Medhi, âgé de 7 mois. Une fortune pour le foyer. « Je ne peux pas en assurer la garde et pour des raisons financières ma femme ne pouvait prendre un congé » explique le papa, Lehenna. « Heureusement, au regard de notre situation exceptionnelle, nous avons eu une place en crèche municipale où les tarifs sont pratiqués en fonction de nos revenus. »

Cette difficulté de faire garder son tout-petit, s'aggrave avec le désengagement de l'Éducation nationale vis-à-vis des enfants âgés de 2 à 3 ans. « Nous tenions à mettre notre enfant en maternelle afin qu'il soit avec des enfants différents. C'était important pour nous, explique Mokrane Rahmoune. Mais il n'y avait pas de place. »

Sur les enfants que l'Éducation nationale n'a pu accueillir à La Courneuve, 126 auront 3 ans, début 2009. « Nous avons réuni les parents, et les accompagnons au cas par cas pour les aider à obtenir une place en maternelle. Nous avons pu débloquent de la place pour certains d'entre eux » témoigne Corinne Cadays-Delhôme. « Mais pour les autres, c'est le système D : la nounou non déclarée, le congé parental, parfois l'abandon par la maman de son travail » poursuit l'élue qui dénonce la remise en cause par le gouvernement de la scolarisation des moins de trois



Comme un symbole, la parution de *Regards* correspond à la journée internationale des droits de l'enfant

ans. « L'État veut supprimer des postes d'enseignants pour réduire ses dépenses. Je suis inquiète des différents rapports parlementaires parlant de la création de jardin d'éveil ! L'objectif est de réduire ses dépenses et d'en faire porter le poids sur les collectivités locales et les

familles ». « Cela pénalise les enfants et les familles ! » conclut l'élue qui annonçait le soutien de la municipalité à la manifestation des enseignants, le 20 novembre, lors de la journée internationalement dédiée aux droits de l'enfant. ●

Marie-Hélène Ferbours

« La disparition des écoles maternelles est programmée par le gouvernement »

Entretien avec Pascal Jost, directeur de l'école maternelle Joliot-Curie

Regards : On assiste à l'heure actuelle à une campagne de dénigrement de l'école maternelle ?

Pascal Jost : Sans aucune préoccupation pédagogique, le gouvernement veut totalement désengager l'État de son rôle éducatif. Alors on distille des petites phrases assassines telle que « la fonction des enseignants de maternelle est de faire faire des siestes aux enfants ou de leur changer les couches » ou on sort un rapport sénatorial qui préconise la

création de jardins d'éveil, à la charge des collectivités territoriales, pour accueillir les enfants de moins de trois ans. Il y a une forme de malhonnêteté intellectuelle à ignorer le développement cognitif de l'enfant, avec son apprentissage des codes nécessaires à l'école et son indispensable socialisation. Je ne pense pas que le jardin d'éveil, préconisé par des sénateurs de la majorité, permettra une stimulation intellectuelle de l'enfant.

R. : Où en est-on, cette année à Joliot-Curie, avec la scolarisation des enfants de deux ans ?

P. J. : C'est une évolution malheureusement négative. Par comparaison, pour l'année scolaire 2000/2001, sur 229 élèves, 24 enfants de deux ans étaient scolarisés à l'école maternelle Joliot-Curie. Huit ans après, pour cette année 2008/2009, sur 170 élèves, il n'y en a aucun... Les chiffres parlent d'eux-mêmes et se retrouvent dans toutes les autres écoles

maternelles de La Courneuve. On vérifie donc sur le terrain que la disparition des écoles maternelles est programmée par le gouvernement. Ce que je déplore c'est que les enfants, notamment des milieux défavorisés, soient ravalés à une simple marge de manœuvre budgétaire servant à justifier les suppressions de postes. Le gouvernement ignore totalement le respect des rythmes et des besoins du jeune enfant dans son développement.

Propos recueillis par **Éric Bacher**

VOUS AVEZ-DIT ?

Ingrid Leroux Maman de deux enfants

« Je n'ai jamais eu de place en crèche pour mon aîné qui a aujourd'hui 5 ans. J'ai donc pris un congé parental de 6 mois. Mais le salaire n'est pas le même (360 euros par mois) et j'ai dû reprendre mon travail. Ma belle mère qui venait de perdre son emploi a gardé le petit. J'étais enceinte de 6 mois quand j'ai inscrit ma future petite fille sur les listes pour avoir une place. Je suis allée voir l'adjoint au maire de l'époque, chargé de la petite enfance. Il m'a dit que je n'étais pas prioritaire. J'ai dû enchaîner deux ans de congés parentaux pour garder mon second. J'ai de la chance de pouvoir le faire dans mon travail sans être pénalisée. Alors, en désespoir de cause, j'ai fait appel à une assistante sociale qui a appuyé ma demande et finalement j'ai obtenu une place en crèche familiale à la rentrée. Je suis très contente. Cela se passe bien et j'ai pu reprendre mon travail. »



Corinne Cadays-Delhôme Adjointe au maire chargée des droits de l'enfant

« La défense des droits de l'enfant passe par le respect de ces derniers quelle que soit la situation des parents. Avec le Réseau Éducation Sans Frontières et par respect pour le droit de tous les enfants de vivre en sécurité et dans un monde de paix, nous aidons leurs parents sans papiers. Dans le cadre du Projet éducatif local, nous mettons en place, une politique éducative destinée à favoriser la réussite de tous les petits Courneuviens, dans leur scolarité mais aussi dans la vie, et à les conduire sur le chemin de la citoyenneté. Dans nos centres de loisirs et de vacances, nous faisons vivre de façon ludique l'accès à la culture, à la découverte, aux sports, afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant. Nous sommes très inquiets sur la remise en cause de la scolarisation des enfants ayant moins de trois ans qui pénalise énormément les enfants des familles en difficulté ou les primo arrivants. »



KÉSAKO ? Commission d'attribution

La commission d'attribution des places en crèche est une instance qui se réunit 4 fois par an. Elle étudie, aux cas par cas, les dossiers de demandes de place, et, en fonction de critères bien précis, elle soumet ses choix au service départemental des crèches PMI pour validation. Les 4 directrices des crèches départementales, la directrice de la crèche municipale, la responsable de la circonscription PMI, la secrétaire des assistantes maternelles indépendantes, la responsable du service des crèches du Conseil général, les puéricultures des PMI, et éventuellement un élu local, siègent à cette commission.

Le terme d'« école maternelle » est employé pour la première fois le 28 avril 1848 et remplace ce que l'on appelait des « salles d'asile ». Depuis 1830, ces dernières avaient pour fonction d'accueillir les jeunes enfants du peuple, qui restaient dans la rue pendant que leurs parents travaillaient.



D. R.

LE CHIFFRE

6

C'est l'âge à partir duquel un enfant doit être scolarisé. Avant, l'école n'est pas obligatoire et donc l'accueil des petits en maternelle n'est pas une obligation pour l'Éducation nationale.

Halte jeux municipale Arc-en-ciel



Satisfaction générale

La ville de La Courneuve connaît une croissance démographique importante. En réponse à une forte demande de modes de garde de la part des familles, s'est ouverte, en complément des actuelles crèches familiale et collective implantées sur le territoire de la commune, en septembre 2007, la halte jeux municipale Arc-en-ciel. Jeudi matin, 9h30, les mamans des derniers arrivés s'apprentent à repartir après s'être assuré que les affaires de leur bout de chou sont suspendues à la patère et qu'eux-mêmes prennent possession de l'espace sous le regard attentif des 3 auxiliaires de puériculture. Ce matin, 15 photos tapissent le mur signifiant qu'autant d'enfants sont présents sur la structure. « En général, nous accueillons 12 enfants par demi-journée sauf les mardis et jeudis après-midi où nous sommes fermés au public pour permettre aux professionnelles d'échanger leurs expériences et procéder au nettoyage des jeux et jouets », nous explique Rania Pénidger, éducatrice de jeunes enfants et responsable du lieu. « Si nous en avons 3 de plus, c'est que nous procédons à des adaptations de nouveaux venus ». Telle Inès, 21 mois, accompagnée de Nadira, sa maman, déjà bien à l'aise

pour sa seconde matinée à la halte jeux.

Une procédure simple

Si l'an dernier, la halte jeux, ouverte aux bambins de 18 mois à 4 ans, n'a accueilli que des grands, c'était pour les habituer à la vie en collectivité avant leur entrée à la maternelle. Cette année, tous les âges sont représentés. Pour pouvoir bénéficier d'une place en halte jeux, il faut résider à La Courneuve et attester de la régularité des vaccins de l'enfant. La pré-inscription se fait auprès du service Enfance au centre administratif les mardis de 14h30 à 17h et jeudis de 13h30 à 17h. Le barème est le même que pour les autres structures Petite Enfance de la ville et basé sur le calcul de la CAF (quotient familial).

Double effet

Soixante familles bénéficient de cette prestation. Une alternative de choix pour les familles dont un seul parent travaille, qui n'ont pu obtenir de place en crèche et ne disposent pas de nounou pour se dégager du temps. Si les parents peuvent, grâce à ces temps d'accueil à temps partiel, se libérer afin de rechercher un emploi, pratiquer un sport ou s'adonner à un loisir; les bambins, eux, font l'expérience de la séparation, testent le partage, la socialisation et gagnent en autonomie en se forgeant de nouveaux repères. « Un service appréciable pour tout cela, convient Nadira qui regrette seulement, ne pouvoir disposer d'une journée entière pour me rendre à un entretien d'embauche à l'autre bout de Paris sans risquer d'être en retard pour récupérer ma fille ». ●

Ariane Servain

Accueil Place du Pommier-de-bois du lundi au vendredi de 8h20 à 12h20 et de 13h20 à 17h20 (collation comprise) sauf les mardis et jeudis après midis.



L'AVIS DU MAIRE

L'école de la République en danger

« Ce jeudi 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, notre pays connaît une mobilisation exceptionnelle pour exiger d'autres choix gouvernementaux en matière d'éducation. Des centaines d'enseignants, de parents, de jeunes de La Courneuve participent à ces actions, et je tiens ici à leur rappeler tout le soutien de la municipalité. D'autant que les remises en cause de l'école publique n'ont sans doute jamais été aussi graves. Il m'est impossible ici de les énumérer toutes: diminution du temps de classe, suppression programmée de 90 000 emplois dans l'éducation d'ici 2011, volonté de supprimer l'école maternelle, mort annoncée des réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficultés... autant de choix qui heurtent ceux faits à La Courneuve avec notre Projet éducatif local. L'école de la République est en danger. Bien évidemment qu'il faut prendre à bras le corps ce qui fonctionne mal, mais ce n'est pas en réduisant ses moyens qu'on y parviendra. Au contraire, on aggrave encore les inégalités, on affaiblit les possibilités pour l'enfant de devenir un adulte-citoyen capable de se bâtir son propre avenir. J'ai la conviction que notre pays a besoin d'une toute autre politique, véritablement construite avec les enseignants, les parents et les élèves. Pour cela, je propose avec d'autres le doublement du budget du ministère de l'éducation, soit 60 milliards de plus. Et qu'on me dise pas que c'est impossible: l'avenir de nos enfants vaut bien plus que celui des banquiers et de leur système pour qui le gouvernement a su trouver 360 milliards en quelques jours. »

Gilles Poux

DANS LE RETRO



Lutte sociale

Mercedes en grève

N'est pas Lewis Hamilton qui veut. Chez Mercedes, il y a vraiment deux poids deux mesures. Et les mécaniciens du garage de la rue de Genève le savent à leur dépend. D'un côté, un pilote de F1 qui gagne 1080333 euros par mois, de l'autre des mécaniciens qui au bout de vingt ans de maison touchent mensuellement 1400 euros brut. Depuis vendredi 14 novembre, les ateliers sont donc bloqués, « Pour une augmentation salariale conséquente, indique Mohamed Arabat, délégué syndicale CGT. Pour une meilleure classification et aussi pour le respect de la dignité humaine. » Il faut savoir que depuis un mois, ces revendications sont sur le bureau de la direction. « Sa seule réponse est le mépris », conclut Mohamed Arabat.

Commémoration

Hommage et souvenir

Le 11 novembre dernier, au cimetière des Six-Routes, les élus et les associations d'anciens combattants ont commémoré le 90^e anniversaire de l'Armistice. L'harmonie municipale a ouvert la cérémonie avec la « Marche des Soldats » de Robert Bruce. Des discours, des gerbes déposées, un moment de recueillement ont suffi, en quelques minutes, à faire resurgir le souvenir des victimes de la « Grande Guerre ». « Que toutes ces victimes ne deviennent jamais les oubliés de l'Histoire » devait affirmer Gilles Poux.

Avec Gilles Poux, Nabih Rezkala, Danièle Haenn, Muguette Jacquaint, Soumya Bourouaha et Anthony Couteau-Russel représentaient la municipalité.

Décor de corps Exposition



Mira

Depuis le 28 octobre, la médiathèque John-Lennon accueille une exposition d'Alain Soldeville: *Paroles du corps*. Le visiteur contempera des corps comme des paysages, des objets sculpturaux. Vous avez encore jusqu'au 30 novembre pour découvrir ce travail original et parfois spectaculaire.

Médiathèque John-Lennon
9, av. du Général-Leclerc
Tél.: 01 49 92 61 64



Isabelle Meurisse

Journée mondiale de lutte contre le SIDA

« Stop SIDA. Tenez la promesse. »



Le 1^{er} décembre 2008 marquera le 20^e anniversaire de la Journée mondiale contre le sida. Comme en 2007, le thème de cette édition de l'événement est le leadership; c'est un thème qui souligne notamment le besoin de persévérance et d'engage-

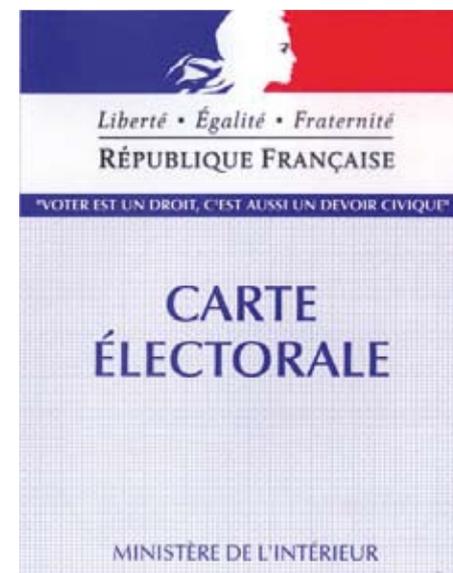
ments renouvelés pour améliorer la réponse mondiale à la pandémie du VIH. La Journée mondiale contre le sida est une occasion de revendiquer un accès universel aux soins et au soutien pour toutes les personnes vivant avec le VIH ou le sida. ●



Civisme

Le 1^{er} janvier, il sera trop tard!

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter d'autant plus que 2009 est une année électorale (élections européennes). Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toutes l'année jusqu'au 31 décembre 2008 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes en mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2008 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2009. Tous les Français et Françaises jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes françaises et français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes à venir. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur



nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question. Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile au sein de la commune. ●

Dominique Duclos

Eurocopter

Une ambition mondiale pour le site courneuvien

La direction d'Eurocopter veut faire de La Courneuve un pôle d'excellence de l'industrie aéronautique internationale.

Le 13 novembre, la direction avait invité les 750 employés du site, les institutionnels et les élus locaux, à admirer dans l'enceinte d'Eurocopter les prototypes de deux bijoux de l'industrie aéronautique militaire, le Tigre et le NH 90 dont les pales sont fabriquées sur le site Courneuvien. « Les compagnons fabriquent les pales, mais ils n'ont jamais eu l'occasion de voir le produit

fini. C'est pour cette raison que nous avons organisé cette manifestation » informe Jean-Claude Faradian. Le directeur veut aussi profiter de ce rassemblement pour annoncer un grand plan de modernisation visant à faire de La Courneuve un pôle d'innovation incontournable au niveau mondial. « Nous avons tous les atouts en main » argumente Jean-Claude Faradian arrivé à la tête de l'établissement

courneuvien en juillet dernier: « Nous travaillons sur la partie noble de l'hélicoptère les pales, qui lui donne sa capacité de vol et de maniabilité. Nous bénéficions de la proximité de trois aéroports. La taille de l'entreprise permet de s'adapter aisément à la demande. Nous avons un niveau de compétences très élevé. Enfin nous pouvons compter sur des institutionnels et des élus très motivés pour développer leur territoire. »

Un écrin à la hauteur du bijou

« Il faut un écrin à la hauteur du bijou » estime le directeur qui veut rénover, moderniser, rationaliser, adapter le site aux normes environnementales tout en conservant des traces des vieux hangars de 1917 qui témoignent de sa vocation aéronautique. Le personnel a apprécié l'initiative. « C'est une belle vitrine de nos deux derniers hélicoptères à vocation militaire. Ces sont des bijoux de technologie et de puissance » commente un salarié du support client. « Cela fait du bien d'ouvrir notre porte et de montrer ce que nous sommes capables de faire dans un département comme le nôtre. Cela montre aux jeunes qu'il y a ici de l'avenir dans les technologies de progrès et de



Entre les salariés de l'entreprise et les sous traitants, Eurocopter fait travailler environ 1800 salariés.



pointe » se réjouit un compagnon. « C'est très bien » renchérit un de ses collègues. « Nous n'avons jamais vu ces hélicoptères à part en photos. Le discours aussi du directeur a été rassurant, car nous avons longtemps craint pour la pérennité du site. 750 salariés, c'est facile à délocaliser. » De son côté, le maire, Gilles Poux, ne peut que saluer la démarche d'ouverture de Jean-Claude Faradian qui s'inscrit dans un processus de revitalisation de l'emploi local et d'insertion dans l'emploi des populations avoisinantes qui assure, tout au moins à moyen terme, l'avenir du site. ●

Marie-Hélène Ferbours

Union européenne

Quand l'Europe s'adresse aux jeunes

Information sur le Service Volontaire Européen pour les plus de 18 ans, découverte de la construction européenne pour les plus jeunes, grâce au Service jeunesse, La Courneuve est au cœur de l'Europe.

Le hall de l'espace jeunesse du centre ville a des allures de plateau d'Eurovision ce mercredi 5 novembre. Mais si l'on en juge aux panneaux d'informations accrochés pour l'occasion, l'heure n'est pas au concours de chant. Une quinzaine de jeunes écoutent attentivement les explications d'une intervenante, les yeux rivés sur un diaporama. Le thème: la construction européenne. Un calvaire pour des collégiens en vacances? Pas du tout. Si la discussion est émaillée de quelques perles savoureuses (« Après la guerre, à l'est du rideau de fer, les pays sont dominés par Stallone. »), l'Europe semble intéresser les plus jeunes qui se prêtent volontiers au jeu du puzzle (associer pays, capitales et spécialités culinaires) ou du quiz. On ne peut pas tout à fait en dire autant des plus grands. Ces derniers ne se sont pas bousculés pour venir à la pêche aux informations, au sujet du Service Volontaire



Européen (SVE). Dommage! L'équipe de l'Espace jeunesse avait pourtant mis à leur disposition des témoignages d'anciens volontaires sur les ordinateurs et distribuait des mallettes d'informations concernant ce

programme européen aussi méconnu qu'intéressant. Destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans, le SVE permet en effet de se mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à

12 mois, et de vivre une expérience formatrice, de développer une citoyenneté active et faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue; le tout sans condition de diplôme ni de formation. Le SVE est par ailleurs gratuit et les frais du volontaire liés à l'hébergement, aux cours de langue, à la restauration sont pris en charge par une subvention européenne. Alors pour tous ceux qui auraient loupé le coche le 5 novembre, n'hésitez pas à contacter l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP, voir ci-dessous). Avec l'Union Européenne, c'est souvent de la méconnaissance que naît la frustration. D'où la nécessité d'informer et de s'informer. ●

Yann Lalande

INJEP, 11 rue Paul-Leplat,
78 160 Marly-le-Roi
peja@injetp.fr
ou tél.: 01 39 17 27 70

RENDEZ-VOUS

22 novembre

Remise du Prix populiste à Jean-Luc Marty

Le 67^e Prix du Roman populiste sera décerné, ce 22 novembre, à 15h30, à la médiathèque Don Quichotte de Saint-Denis, à l'écrivain et rédacteur en chef du magazine Géo, Jean-Luc Marty pour son roman Rumba. Un roman qui nous entraîne, à travers un voyage initiatique à la mode des romans grecs et latins, à Santiago de Cuba, dans le quartier des marins-pêcheurs. Depuis l'Hôtel du Nord d'Eugène Dabit en 1931, qui fut le premier lauréat de ce prix, il y en eut d'autres de la même veine, Jules Romains, Louis Guilloux, Jean-Paul Sartre, Bernard Clavel, René Fallet, Bernard Nucéra, jusqu'à Daniel Picouly, Didier Daeninckx et Olivier Adam. Le populisme en littérature, selon l'écrivain Jean Vautrin, président du jury, « C'est une œuvre taillée dans le réalisme social en mettant la littérature à la portée des plus humbles. Les personnages doivent être des gens du peuple, et les décors s'inscrire dans des milieux populaires dont se dégage une authentique humanité. Il n'y a pas de place pour ceux qui écrivent sur leur nombril ».

Médiathèque Don Quichotte
120, avenue du Président-Wilson,
à Saint-Denis.

22 novembre

La nouvelle vie des déchets

Vous voulez en savoir plus concrètement sur le centre d'incinération avec valorisation énergétique et le centre de tri des collectes sélectives? Bref savoir ce que devient ce que civiquement vous déposez dans les conteneurs aux couleurs multiples. Le SYCTOM* de l'Agglomération parisiennes vous invite gratuitement à une journée portes ouvertes le 22 novembre de 10h30 à 17h.

Centre multifilière Ivry-Paris XIII,
43, rue Bruneseau 75013 Paris.
Métro ligne 7: Mairie d'Ivry-sur-Seine.
Métro ligne 14: Bibliothèque
François Mitterrand.
PC: Arrêt Masséna.
Renseignements: 01 40 13 17 00

Du 1^{er} au 5 décembre Le collège R.-Poincaré s'ouvre à l'Europe

Du 1^{er} au 5 décembre, le collège Raymond-Poincaré accueille dans le cadre du projet Comenius, une délégation de jeunes Portugais et Suédois. Le choix du nom de Comenius a pour objet de rappeler



le riche héritage européen en matière d'éducation. Ce natif de la Moravie (aujourd'hui la Tchéquie), lors de la Renaissance fut à la fois écrivain, pédagogue, philosophe, théologien et humaniste. Novateur, il eut l'idée de bourses d'études, d'une école commune et publique, sans discrimination de condition, de nationalité et de sexe. Son leitmotiv était d'adapter la transmission du savoir à chaque élève. Il fut donc l'un des fondateurs de la pédagogie différenciée. Chaque année, les projets Comenius relient, en Europe, 11 000 établissements scolaires, 100 000 enseignants et 750 000 élèves.

1^{er} décembre Contre le SIDA



À l'occasion de la Journée mondiale contre le SIDA, la municipalité organise une exposition en mairie: «l'histoire du préservatif», ou l'évolution -à travers les ans- d'un accessoire indispensable et vital dans la lutte contre les MST.

Du 1^{er} au 20 décembre,
1^{er} étage de la mairie

2 déc. au 3 janvier

Enquête publique

Une enquête publique relative au projet de modification du Plan local d'urbanisme aura lieu du 2 décembre au 3 janvier inclus au centre administratif, 58 avenue Gabriel-Péri. Le dossier d'enquête y sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture des services municipaux à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le commissaire enquêteur recevra au centre administratif le mercredi 3 décembre de 14h à 17h; le 12 décembre de 10h à 12h, le 29 décembre de 14h à 17h et le samedi 3 janvier de 10h à 12h. Pendant la durée de l'enquête publique, les observations du public pourront être consignées dans le registre d'enquête disponible au centre administratif, elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur. Son rapport sera mis à la disposition du public au centre administratif à partir du 3 février 2009.

13 décembre

Bourse aux jouets

Comme chaque année, le centre social CAF organise à l'occasion des fêtes de Noël, une bourse aux jouets. Elle aura lieu le samedi 13 décembre de 11h à 16h30. Tous ceux qui désirent y vendre des jouets doivent s'inscrire au centre social, le mercredi 3 décembre de 14h à 16h, le jeudi 4 et vendredi 5 de 9h30 à 11h30. Attention le nombre des places est limité. La participation financière pour pouvoir exposer est de 5 euros. Le centre social fournit aux vendeurs une table et deux chaises.

Renseignements:
Chantal Laporte ou Odile Barre
Tél.: 01 48 36 65 99
Centre social Caf:
22, avenue du Général-Leclerc.

Violences faites aux femmes

La ville aux côtés des victimes

À La Courneuve, la journée internationale des violences faites aux femmes sera célébrée, le 26 novembre. À cette occasion, la ville signera une convention pour l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.

En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon. C'est dire si les violences faites aux femmes sont un dramatique thème d'actualité. La Courneuve a fait partie des villes pionnières en expérimentant la mise à disposition d'appartements relais pour les femmes victimes de violence. Elle optimisera sa démarche le 26 novembre prochain, avec la signature d'une convention avec «Un toit pour elle». Ce projet prévoit que chaque ville du département attribue un appartement sur son contingent de logements sociaux pour une femme victime de violences hébergées dans les structures de l'Amicale du Nid 93 ou SOS femmes 93. La préfecture et l'Office départemental de l'habitat ont également été sollicités. La municipalité quant à elle mettra non pas une, mais cinq places à disposition des femmes victimes de violences conjugales. «Cela permettra d'accueillir dans des appartements relais, quatre femmes courneuviennes qui seront notamment soutenues par l'assistante sociale de la ville. Un appartement sera également mis à disposition d'une femme sortie des centres d'hébergement de SOS femmes ou de l'amicale du nid.» explique Muguette Jacquaint, élue déléguée aux droits des femmes et présidente du comité de promotion des droits des femmes. Hormis la signature de cette convention, d'autres initiatives sont prévues autour de la journée internationale des violences faites aux femmes (voir ci-dessous). ●

Marie-Hélène Ferbours

26 novembre

16h30: rencontre du réseau local des violences envers les femmes
18h: signature de la Convention «Un toit pour elle»
18h30: rencontre femmes du monde en Seine-Saint-Denis, débat sur les mariages forcés.

Le 11 décembre

À 14h: projection débat au cinéma l'Étoile, Les bureaux de Dieu de Claire Simon avec Nathalie Baye sur un centre de planning familial.

budget

Quels moyens pour la commune ?

En cette fin d'année, de nombreuses initiatives sont placées sous le signe de la solidarité.

Le 6 novembre dernier, la municipalité avait convié les habitants pour leur faire part des difficultés budgétaires de la ville et leur en expliquer les raisons* ? Gilles Poux, maire, Danielle Haenn, son adjointe aux finances locales et Leila Azouz, conseillère municipale déléguée à la défense et au développement des services publics, animaient cette réunion.

L'idée d'une carte-pétition pour demander des dotations d'État à la hauteur des besoins de la population a été suggérée. Sachant que ces difficultés financières touchent l'ensemble des collectivités locales, la proposition d'associer des maires des villes voisines et leurs habitants à une même revendication a été avancée. ●

*Voir aussi supplément à Regards 273.



Une carte pétition a été éditée pour exiger des dotations d'État à la mesure des besoins de la commune

Démocratie locale

Finances locales : une préoccupation majeure

Le 13 novembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire.

L'ordre du jour comportait 14 points et notamment les orientations budgétaires pour 2009 et le rapport annuel 2007 sur la zone urbaine sensible. Il a d'abord été rappelé que les événements récents liés à la crise du système bancaire ne seront pas sans répercussion sur les villes qui ont recours à l'emprunt pour financer leurs investissements. La volonté de l'État reste marquée par la poursuite de la réduction des dépenses publiques alors qu'il consent un effort sans précédent pour soutenir le système bancaire. Pour autant, l'objectif de faire vivre le programme municipal, de ne pas faire reposer le coût de la crise sur les familles restent au cœur des engagements de la majorité municipale. Mais il est sûr que les budgets alloués aux collectivités locales ne seront pas à la hauteur des attentes des concitoyens pour répondre aux besoins croissants de la population, dans un environnement économique sans doute appelé à se dégrader davantage. Le vœu présenté par la majorité municipale demandant que le gouvernement modifie son projet de loi de finances 2009 a été adopté à l'unanimité.

L'attribution de subventions à diverses

associations locales et d'intérêt public pour 2008 a également été unanime. Rappelons que la municipalité subventionne en priorité les associations qui axent leurs activités pour la promotion de la citoyenneté, la solidarité et le lien social.

Après un rappel de la situation à La Courneuve des prérogatives en matière d'attribution, de l'impact de la loi sur le

droit opposable au logement (DALO), des orientations sont proposées par la majorité municipale lesquelles seraient discutées par un groupe de travail préfigurant la future commission municipale sur la transparence de l'agrément des dossiers.

(Une abstention, Parti Ouvrier Indépendant, refus de vote, groupe PS). ●

Dominique Duclos

Les principales autres délibérations

- Rapport annuel 2007 sur la zone urbaine sensible. Adopté à l'unanimité
 - Revalorisation des tarifs des services publics communaux au premier janvier. (Abstention LO et PS).
 - Terrain situé 75 rue Rateau. Confirmation du déclassement du domaine public. Confirmation de l'acquisition de locaux industriels pour l'installation du centre technique municipal. (Adopté à l'unanimité).
 - Modification et mise à jour du plan local d'urbanisme. (Adopté à l'unanimité).
- NDLR: Regards reviendra plus en détail sur ces deux derniers points.

Le groupe socialiste a posé une question orale pour faire le point sur la vidéo surveillance demandant qu'un bilan régulier soit fait. Muriel Tendron-Fayt, adjointe au maire chargée de ces questions a répondu que la composition du comité d'éthique habilité à faire ce bilan avait pris du retard mais que ce dernier serait opérationnel en décembre-janvier. Une autre question concernait la position du maire quant au vote devant intervenir le 11 décembre au Sedif. Gilles Poux a précisé qu'il voterait contre la proposition du président contre une régie intéressée.

Décembre

Solid'air de fête



Le mois de la solidarité débutera le **vendredi 5 décembre** avec les inaugurations du Marché de Noël et de la patinoire (qui sera ouverte jusqu'au **samedi 27 décembre**). Les sportifs ne seront pas oubliés et seront honorés le **vendredi 12 décembre**. Les personnes âgées, quant à eux, sont invités à une représentation de *Jean la Chance* au Centre culturel Jean-Houdremont. Une soirée festive est également au programme le **13 décembre**. **Dimanche 14 décembre**, au stade Géo-André, le père Noël arrivera en hélicoptère avec, bien sûr des surprises. **Lundi 15 et mardi 16 décembre**, remise des coffrets cadeaux aux seniors de notre ville. **Mercredi 17 décembre**, remise des chèques cadeaux pour les 18-25 ans demandeurs d'emplois. **Judi 18 décembre**, repas de Noël des seniors. Et les festivités se poursuivent avec le Noël de la crèche et de la halte jeux. Enfin, durant tout le mois des chèques cadeaux seront remis aux Rmistes.

Solidarité

Atout cœur !



Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale La Courneuve met l'accent, du lundi 17 novembre au samedi 22 novembre 2008, sur le commerce solidaire international. Ce lundi 17 novembre, pour l'inauguration du marché de l'artisanat solidaire, M. N'Diaye Bah, ministre de l'Artisanat et du Tourisme de la République du Mali était présent. Ensemble, avec Gilles Poux, ils ont expliqué l'importance de cette solidarité, surtout pour les artisans de pays comme le Mali ou encore la Palestine, en cette crise d'économie mondiale. Ce marché de l'artisanat malien est une première à La Courneuve. Il est ouvert au public, toute la journée, jusqu'au 22 novembre prochain dans la salle de fêtes de la mairie.

En ville

On n'est pas timbré

Alors que la privatisation de la Poste reste un objectif du gouvernement, le maire s'est adressé au Premier ministre.

La majorité municipale s'est clairement positionnée contre la privatisation de la Poste, elle a lancé une pétition auprès des premiers concernés... les Courneuvien. Dans un courrier adressé au Premier ministre, François Fillon, Gilles Poux rappelait: «À La Courneuve, la poste est l'un des services le plus fréquemment utilisé par ses habitants et beaucoup y disposent d'un compte. Son rôle social est essentiel et nous souhaitons que des moyens lui soient affectés afin, notamment d réduire les attentes aux guichets, trop souvent interminables. La privatisation de ce secteur induit une logique de rentabilité financière qui entrera en contradiction avec la notion de Service public universel. Enfin il nous paraît absurde dans les circonstances économiques actuelles, de céder à des intérêts privés, un outil rentable, socialement utile, et qui a un potentiel de développement inexploité.» Le chef de cabinet du premier ministre a tenu à rassurer le maire en ces termes: «En tout état de cause, le Gouvernement insiste tout particulièrement sur le respect du caractère public de l'entreprise, sur la poursuite et le renforcement de ses missions de services publics, et sur le maintien du statut des personnels.» Vous ne rêvez pas... premier signe, le gel du projet de privatisation de la Poste annoncé par le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino, le 2 novembre. Gel, ne veut pas dire abandon, la mobilisation est donc toujours de rigueur ce que l'intersyndicale de la Poste (CGT, Sud, CFTD, FO, CFTC) n'a pas oublié en appelant à une journée de mobilisation le samedi 22 novembre contre la privatisation et pour un service public postal.

La gare

Nouveaux branchements

En réseau de la création de trois nouveaux branchements de conduites d'eau sous le domaine public, le stationnement est réglementé depuis le 10/11 et jusqu'au 05/12. Cette réglementation concerne les rues Émile-Zola et Suzanne-Masson. Le stationnement sera interdit rue Émile-Zola et pour la rue Suzanne-Masson de sa portion comprise entre la rue Émile-Zola et le boulevard Pasteur. La circulation se fera de manière alternée, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur l'emprise des travaux.



Au moment symbolique et tant attendu de couper le ruban...

Centre-ville

Collège Henri-Poincaré: Les façades la modernité

Les vénérables bâtiments du collège Henri-Poincaré ont pris un sacré coup de jeune. Les locaux vétustes ont été détruits, les étages d'enseignement réhabilités et de nouvelles salles construites. Un plateau sportif extérieur synthétique a été réalisé au niveau de la cour, s'ajoutent une nouvelle salle de restauration, de nouvelles salles de technologie équipées de matériels, mobiliers et ordinateurs flambant neufs. Tout ne fut pas facile, comme le souligne M. Anglio le précédent principal, lequel a son arrivée en 2004 fut surpris de la vétusté des locaux. Plusieurs années d'élaboration du projet et 18 mois de travaux plus tard il ne peut que se féliciter de cette nouvelle réalité, en n'oubliant pas de remercier tous les partenaires « Ces travaux in situ nécessitaient une grande vigilance et une coopération parfaite entre tous, services du Conseil général, municipaux, collectivité scolaire, élèves professeurs, parents. ». Son successeur Isabelle de Jonquièrre se félicite que « ces conditions difficiles n'aient pas nuit à la scolarité des élèves puisque le taux de réussite au brevet a été supérieur à l'année précédente. » Le maire Gilles Poux quant à lui retient que « Ce projet mené de longue date par l'équipe précédente du Conseil général et poursuivi par la nouvelle, symbolise l'ambition du Département à donner à ses jeunes des structures à la hauteur de leur talent. » Stéphane Troussel, conseiller général, se souvient, avec une pointe de nostalgie qu'il fit ses études dans ce collège et que « Cette réhabilitation lui tenait particulièrement à cœur pour cette raison, mais aussi parce que ce projet fut l'un des premiers qu'il eut à suivre comme nouvel élu au Conseil général. » Daniel Auverlot, Inspecteur

d'académie, met en exergue l'excellence de la chorale animant l'inauguration « Un remarquable travail illustrant le travail d'équipe, entre les musiciens enseignants et les chanteurs élèves. Un élément clé de la réussite scolaire! » Claude Bartolone insiste sur ce dernier point évoqué par l'inspecteur d'Académie « Le souci essentiel qui nous anime de donner le maximum de chance possibles à nos enfants, à travers une scolarité réussie impose de créer des espaces d'apprentissage performant. La rénovation de ce collège en est une illustration concrète. »

Centre-ville

Rendez-vous sans rendez-vous

Gilles Poux recevra les habitants du quartier du Centre-Ville qui souhaitent le rencontrer personnellement le vendredi 28 novembre de 16h à 18h30. Rappelons que cette rencontre se déroulera dans les mêmes conditions de confidentialité qu'en mairie.

Boutique du quartier
1, passage de la Croix-Blanche
(entrée rue Edgar-Quinet)

Place à la patinoire

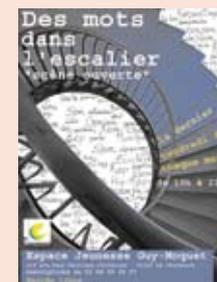
En raison de l'installation de la patinoire pendant la période des fêtes, le stationnement est réglementé sur le parking du centre administratif au



58 de l'avenue Gabriel-Péri du 28 novembre au vendredi 2 janvier 2009 à 18h. Les places engravées de l'avenue Gabriel-Péri qui longent l'espace vert devant le parking seront neutralisées du 26 novembre à 18h au vendredi 28 novembre 18h afin de permettre aux véhicules d'y acheminer les matériaux formant la patinoire.

Quatre-Routes

« Des mots dans l'escalier »



Une scène ouverte dont le but est de favoriser la rencontre des univers les plus divers... « Des mots dans l'escalier » est ouvert à toutes les formes d'expression

artistique, chacun, chacune, de tout âge, de toute sensibilité est le bienvenu. Et c'est chaque dernier vendredi du mois, de 19h à 21h, dans le hall de l'Espace Guy-Môquet (119 avenue Paul-Vaillant-Couturier).

Le prochain rendez-vous est fixé au 28 novembre prochain.

En ville

Nouvelles places handicapées

En date du 10 novembre dernier, un arrêté municipal réserve 19 nouvelles places de stationnement aux handicapés. Angle bd Pasteur/rue Pierre-Curie; 9, rue Saint-Just; 1, place Braque; 107, bd Pasteur; 45, rue Émile-Zola; face au 64, bd Pasteur; 38, av. de la République; 53, av. Gabriel-Péri; 66, av. de la République; 35/94/95/126 av. P.-V.-Couturier; 6, rue des Prévoyants; 63, rue Anatole-France; 99, av. Jean-Jaurès; face au 8, rue Edgard-Quinet; 25, rue Edgard-Quinet; 50, av. Gabriel-Péri

Vaccinations

Des séances gratuites de vaccination ouvertes aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes, organisées par le Service communal d'hygiène et de santé sont organisées au CMS salvador-Allende, 20 avenue du Général-Leclerc (salle de PMI au 2^e étage). Les mercredi 26 novembre et 3 décembre prochains, de 13h45 à 16h. Pensez à vous munir de votre carte d'assuré social. La présence des parents est obligatoire pour les enfants de moins de 18 ans.

Ils ont joué la carte de la fraternité



Olivier Epron

Nos six jeunes Courneuvien avec l'écrivain David Dumortier

Dans le cadre de l'opération « Jouons la carte de la fraternité », la Fédération des œuvres laïques de la Seine-Saint-Denis a invité, le 30 octobre dernier, des enfants courneuvien à participer à la sélection régionale de poèmes contre le racisme et contre toutes les formes de discrimination. Noémie, Elora, Clara, Alexandre, Damien et Nabil, des centres de loisirs Saint-Exupéry, Charlie-Chaplin et Joliot-Curie ont donc participé à ce jury composé d'enfants d'autres départements franciliens, de l'écrivain David Dumortier (auteur notamment de *Mehdi met du rouge aux lèvres*) et de représentants de la Ligue de l'enseignement et des fédérations des œuvres laïques. Laissons le mot de la fin à Olivier Epron, animateur citoyenneté à la Maison de l'enfance Youri-Gagarine, « C'est une heureuse initiative qui permet de combattre le rejet de l'autre en faisant

appel à la responsabilité des enfants. Cette opération de lutte contre tous les préjugés vise aussi à faire reculer les comportements de repli sur soi. C'est positif pour chaque enfant ». ●

Éric Bacher

Petits poèmes d'espoir...

« Voici une maman, un monsieur, un enfant qui ont une couleur différente et qui forment une famille qui s'aime. »

« On est paReil ; il fAut lutté; Contre le racisme; il ne faut pas Interdire de changer d'avis; il faut reSPecter les origines des autres; il ne faut pas être Méchant; Essayez de trouver ce mot. »

La justice des salariés

Le 3 décembre prochain se dérouleront les élections prud'homales pour élire les conseillers qui représenteront les salariés et les employeurs.



Le Conseil des prud'hommes est un tribunal dont le rôle est de régler par voie de conciliation ou de jugement les litiges individuels nés à l'occasion de la conclusion, de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail entre un salarié et son employeur. Le 3 décembre prochain, les salariés, les demandeurs d'emploi (être inscrit au Pôle emploi de son domicile) et les employeurs sont appelés à élire leurs représentants dans cette juridiction. Ces conseillers prud'hommes ne sont pas des magistrats de carrière, mais des juges élus pour 5 ans, parmi les employeurs et les salariés, dans la section de leur activité professionnelle (agriculture, industrie, commerce, activités diverses).

Les listes des candidats aux prud'homales sont présentées par les organisations syndicales et patronales. Pour voter, il faut remplir trois conditions : être âgé de 16 ans minimum, exercer au 28 décembre 2007 une activité professionnelle (y compris être en apprentissage), ne pas être privé de ses droits civiques. Il est à noter que les salariés de nationalité étrangère peuvent voter, seul compte le contrat de travail. Chaque électeur vote dans un bureau près de son lieu de travail (10 bureaux sur La Courneuve). Les demandeurs d'emploi votent dans un bureau proche de leur domicile dans la section « activités diverses ». ●

Éric Bacher

À LA CENTRALE DES AFFAIRES
Grandes Marques Européennes

À SAINT DENIS

Nouveau près de chez vous!

UN LARGE CHOIX D'ÉLECTROMÉNAGER, TV & MEUBLES

- Matelas à partir de 39 €
- Chaise à partir de 199 €
- Canapé à partir de 199 €
- Bunk bed à partir de 199 €
- Machine à laver à partir de 299 €
- TV à partir de 59 €
- Micro-ondes à partir de 59 €
- Refrigerateur à partir de 199 €
- Table et chaises à partir de 239 €
- Refrigerateur à partir de 269 €

A partir de 4 fois sans frais

Recommandé par

PARIS PAS CHER, PAYS DES BONNES AFFAIRES, LE PETIT PUYÉ

10 Magasins à votre service
79, Rue de Strasbourg - 93200 - Saint-Denis
Tél. : 01 48 21 06 06

Garantie dans la journée DE 1 À 5 ANS

5% de remise sur présentation de ce bon